

ANNONCES DES OFFICES

<p><i>Semaine du</i> 20 au 27 avril 2025</p>	<p>Prieuré Saint-François-Régis 31 rue Holtzer - 42240 Unieux Tél 04 77 40 20 55</p>	<p>Chapelle du Cœur-Immaculé-de-Marie 3 pl. Maréchal Foch - 42000 Saint-Étienne Tél 04 77 40 20 55</p>	<p>Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire 46 rue Marx Dormoy - 42300 Roanne Tél 04 77 40 20 55</p>
<p>Dimanche 20 avril Dimanche de PÂQUES RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>10.00 Chapelet et confessions 10.30 Messe chantée pour la Congrégation des sœurs de la FSSPX (<i>Abbé de Lestrangle</i>) 17.30 Vêpres et Salut du Saint Sacrement <u>Pas de messe à 18h30</u></p>	<p>08.30 Chapelet 09.00 Messe chantée PRO POPULO (<i>Abbé Bon</i>)</p>	<p>09.30 Chapelet et confessions 10.00 Messe chantée pour les bienfaiteurs de la Confrérie de l'Enfant Jésus de Prague (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>
<p>Lundi 21 LUNDI DE PÂQUES Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>) 10.00 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>)</p>	<p>11.00 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>	<p>18.00 Chapelet</p>
<p>Mardi 22 MARDI DE PÂQUES Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>		<p>18.00 Chapelet</p>
<p>Mercredi 23 MERCREDI DE PÂQUES Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)</p>		<p>18.00 Chapelet 18.30 Messe basse (<i>abbé Duthilleul</i>)</p>
<p>Jeudi 24 JEUDI DE PÂQUES Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)</p>		<p>11.00 Messe basse (<i>abbé Duthilleul</i>) 18.00 Chapelet</p>
<p>Vendredi 25 VENDREDI DE PÂQUES Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>		<p>18.00 Chapelet</p>
<p>Samedi 26 SAMEDI in ALBIS Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>07.45 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>		<p>17.30 Chapelet et confessions 18.00 Messe basse (<i>Père capucin</i>)</p>
<p>Dimanche 27 avril Dimanche in ALBIS OCTAVE DE PÂQUES Dimanche <i>Quasimodo</i> Blanc, 1^{re} classe</p>	<p>10.00 Chapelet et confessions 10.30 Messe chantée pour les défunts des familles BORELLA-DURANTON-EYRAUD-RAMAIN, les Pères Louis TRINCALE et Régis SINGLAR, et pour Louis DALANCOURT (<i>Abbé Duthilleul</i>) Pas de Vêpres ni de Salut 18.30 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>)</p>	<p>08.30 Chapelet 09.00 Messe chantée pour les âmes les plus souffrantes et les plus délaissées du Purgatoire (<i>Abbé Duthilleul</i>)</p>	<p>09.30 Chapelet et confessions 10.00 Messe chantée (<i>Père capucin</i>)</p>

à noter

Les Sœurs et les abbés du Prieuré assurent tous les fidèles de leurs prières en cette sainte fête de Pâques, et demandent pour tous à la Très sainte Vierge Marie de saintes joies et de nombreux fruits de grâces et de renouveau spirituel ! Saintes fêtes de Pâques à tous !

TEMPS POUR FAIRE SES PÂQUES :

L'Église fait à tous ses fidèles l'obligation grave de se confesser (à tout le moins de leurs fautes graves) et de communier au moins une fois l'an.

Il n'y a pas de temps prescrit pour la confession. Pour la communion pascale, le temps varie selon les pays et les diocèses, mais il est généralement compris entre le Dimanche de la Passion (6 avril) et le Dimanche du Bon Pasteur (4 mai).

Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale dans ce temps reste tenu de la faire le plus rapidement possible.

Dimanche 4 mai : quête nationale pour les séminaires, à l'issue des messes.

Bourse aux vêtements : du 16 au 19 mai

COMMUNIONS : les premières communions et les communions solennelles ont lieu à Unieux le 1^{er} juin (contrairement à ce qui est marqué dans le Pélican)

Pèlerinage de PENTECÔTE (7-8-9 juin) : les tracts sont disponibles (pour les marcheurs et les membres priants). Tarif d'inscription réduit jusqu'au 5 mai.

« Les inscriptions pour le pèlerinage de Chartres ouvrent lundi 14 avril, lendemain du dimanche des Rameaux sur le site "Pèlerinages de Tradition".

Cette année, la messe de clôture sera célébrée par le Supérieur de District sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

Quelle belle arrivée, illustrant bien le thème de notre pèlerinage « Pour notre mère, la Sainte Église » ! Remercions le Ciel pour cette délicatesse !

M. l'abbé Mérel accompagnera le chapitre du prieuré durant les 3 jours.

Merci à tous ceux qui peuvent aider financièrement un pèlerin à payer son pèlerinage. Il priera pour vous !

BANS : un mariage est projeté le 10 mai 2025 entre M. Gaëtan du Fayet de la Tour et M^{lle} Pauline Vermorel, . Les personnes connaissant un empêchement à ce mariage sont tenues de le signaler au Prieuré.

CHAPELET POUR LA FRANCE : tous les mercredis à ND de la Faye à 18h

DENIER DU CULTE : merci pour votre générosité, en particulier en tenant compte de l'inflation !

Pendant le mois d'avril, la **Croisade Eucharistique** prie pour la sanctification des prêtres et des religieux.

Du 20 au 27 avril 2025

Les promesses de notre baptême

Extrait du sermon de Mgr Lefebvre, Pâques 1977

Voici qu'après ces journées, au cours desquelles d'ailleurs, beaucoup de ses disciples, de ses apôtres, l'ont abandonné, ont fui, ont eu peur, voici que tout à coup, Jésus manifeste sa divinité. Et d'une manière fulgurante. C'est dans toute sa splendeur que Notre Seigneur sort du tombeau. A tel point que les gardes sont terrassés par la splendeur qui sort du tombeau avec le Corps de Notre Seigneur plus éblouissant que le soleil.

Ah, nous aurions bien voulu être présent à cet événement ! Comme nous aurions voulu pouvoir suivre de nos yeux ce qu'ont pu voir ceux qui ont approché Notre Seigneur dans ces moments.

Et voici que devant cet événement, événement unique dans l'histoire de l'humanité, nous devons choisir : Ou nous croyons qu'un homme-Dieu est ressuscité et par conséquent qu'il a manifesté sa divinité, ou nous le refusons.

Eh bien, mes bien chers frères, nous avons choisi. Nous l'avons dit au cours de cette nuit de Pâques, lorsque nous avons renouvelé les promesses de notre baptême. On nous a demandé : Croyez-vous en Notre Seigneur qui est ressuscité et qui est monté au Ciel ? Nous croyons.

Nous avons répété ce que nos parrain et marraine ont dit pour nous, au jour de notre baptême et nous l'avons fait consciemment. Mais avons-nous songé que cette profession de foi que nous avons répétée au cours de cette nuit, nous engage, comme elle nous a engagés au jour de notre baptême, et qu'elle a des conséquences très graves, très importantes ?

Car si nous croyons que Notre Seigneur est Dieu, que c'est vraiment Notre Seigneur Jésus-Christ, le Dieu Tout-Puissant, Celui par qui tout a été fait, qui est ressuscité le jour de Pâques, alors nous devons Le suivre, nous devons lui obéir. Comme l'ont fait les juifs, lorsque les apôtres leur ont rappelé qu'ils avaient crucifié Notre Seigneur et que les juifs demandaient aux apôtres : Mais alors, que devons-nous faire ? Que devons-nous faire ? Et les apôtres leur ont dit : Vous devez faire pénitence et recevoir le baptême.

Faire pénitence et recevoir le baptême. Désormais, plus aucun homme, aucune âme sur terre ne pourra être sauvé, ne pourra aller au Ciel, ne pourra atteindre le but pour lequel il a été créé, sans recevoir le baptême catholique.

Eh oui, cela est logique, car il faut que le baptême produise la sainte grâce. Il faut que ce baptême donne la grâce. Qu'est-ce que la grâce ? La grâce n'est pas autre chose que notre participation à la nature de Notre Seigneur Jésus-Christ, à sa nature divine. Par le baptême nous devenons participants à la nature de Notre Seigneur Jésus-Christ, à sa nature divine. Et nous avons besoin de cette appartenances pour entrer au Ciel.

Nous ne pouvons plus rien faire sans Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est le seul intermédiaire. Nous ne pouvons plus accomplir une seule action qui soit méritoire, si nous ne sommes pas avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

ANNONCES